

L'ACTION MUNICIPALE

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte



Août 2013



MOT DU MAIRE

BRUNO LAROCHE
450 563-2505 #2235
blaroché@saint-hippolyte.ca

FIN DES TRAVAUX AU BARRAGE DU LAC DES CHUTES

Les citoyens du lac des Chutes pourront à nouveau profiter de leur plan d'eau. En effet, après une année de démarches entre les différents intervenants reliés à ce dossier, les travaux ont été réalisés au début du mois de juillet. Des subventions de près de 30 000 \$, ont été dégagées par le Pacte rural (10 000 \$), le ministre des Finances et député de Rousseau, M. Nicolas Marceau (5 000 \$) et par la ministre de la Famille, Mme Nicole Léger (2 000 \$), afin de venir en aide aux résidents de ce secteur. La Municipalité a également participé aux coûts des travaux pour une somme de 12 000 \$, et le solde de la facture sera assumé par les résidents du lac des Chutes par l'imposition d'une taxe de secteur.

Il faut mentionner la très bonne collaboration de chacun des intervenants et de l'Association du domaine du Lac-des-Chutes dans le projet. Je tiens également à souligner la participation de Monsieur Miroslav Chum, ingénieur au projet, qui a fait un travail exemplaire malgré le drame qu'il a vécu,

étant résidant de la ville de Lac-Mégantic. Ce dernier a, en effet, perdu sa propriété dans ce terrible sinistre. Fort heureusement, toute sa famille est indemne.



CONSTRUCTION DE LA CASERNE

La construction de notre nouvelle caserne débutera en septembre. La réalisation des travaux a été confiée à la firme Construction Reynald Tisseur inc., pour une somme de 899 520 \$.

Avant de s'élancer sur nos pelles et nos marteaux, il nous fallait attendre la

confirmation du montant de subvention provenant du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités du gouvernement du Québec. L'avis nous a été transmis le 18 juillet, confirmant qu'un montant de 784 511 \$ est dédié à notre projet. La subvention permettra à la Municipalité de faire l'acquisition d'une génératrice et de séchoirs à boyaux et permettra également de procéder à l'asphaltage du stationnement, ce qui n'était pas prévu dans les budgets originaux.

Le projet total s'élève à 1 569 021 \$. Si l'on déduit la subvention de 784 511 \$ ainsi que la somme de 500 000 \$ prise à même le surplus et le budget pour financer le projet, l'emprunt pour la réalisation de notre caserne sera de l'ordre de 284 510 \$. Les contribuables auront donc économisé plus d'un million de dollars, tout en profitant d'un investissement durable.



COLLECTE DE SANG

**Donner du sang :
un geste sensé !**

Horaire :
Mardi, 20 août
13 h 30 à 19 h 30

Lieu :
École des Hauteurs (CECH)
30, rue Bourget



HÉMA-QUÉBEC

À NE PAS MANQUER !

13 AOÛT
Cinéma à la belle étoile :
Le réveil des Gardiens
20 h

17 AOÛT
Conférence sur les plantes
aquatiques à l'École des Hauteurs
10 h

20 AOÛT
Collecte de sang au CECH
13 h 30 à 19 h 30

7 ET 8 SEPTEMBRE
Exposition Montagne-Art 2013
11 h à 17 h

7 SEPTEMBRE :
Dévoilement des nouvelles œuvres
du Sentier Art-Nature
16 h

MARDI
3 SEPTEMBRE
PROCHAINE SÉANCE
RÉGULIÈRE DU CONSEIL
19 h 30, à l'église paroissiale.

Cliquez pour voir

www.saint-hippolyte.ca



photo : Normand Parent

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

Après plusieurs mois d'attente, nous sommes heureux de vous annoncer que les travaux de construction de la nouvelle bibliothèque débuteront en septembre, pour se finaliser en janvier 2014. Dans les premiers jours du mois d'août, la Municipalité a procédé à la démolition du bâtiment érigé sur le terrain, laissant ainsi la place à ce nouvel édifice.

Le coût du projet de la nouvelle bibliothèque est de 2,9 M\$ et l'emprunt contracté sera de 976 300 \$. En effet, une subvention de 873 700 \$ a été accordée par le ministère de la Culture et, de plus, la Municipalité a investi près de 1 050 000 \$ à même ses fonds disponibles pour financer le projet.



DU JAMAIS VU À SAINT-HIPPOLYTE

L'objectif du conseil municipal était de construire une bibliothèque et une caserne au moindre coût possible, avec un endettement minimal. Et c'est une réussite. En effet, la Municipalité améliorera les services à la population en se dotant de deux infrastructures neuves, d'une valeur de 4,4 M \$, pour un emprunt total de 1 251 000 \$ seulement. Nous avons su convaincre le gouvernement du Québec d'investir dans notre communauté et ce sont tous les citoyens qui en profiteront, pour des années à venir.

Bruno Laroche, maire

NOUVEAUTÉ AU CAMP DE JOUR TORTILLES

Initiation au tennis avec instructeur. Une expérience unique qui fût très appréciée auprès des participants puisqu'ils avaient la chance d'apprendre les bases de cette belle discipline sportive et ce, à leur rythme. Ça bouge chez les Tortilles !



photo : Nancy Petit

RAPPEL : ÉCHÉANCE DU QUATRIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES 19 AOÛT 2013

Évitez un déplacement, payez votre compte de taxes municipales par internet !

Les citoyens de Saint-Hippolyte peuvent payer leurs taxes municipales par le biais du service bancaire téléphonique ou électronique des institutions financières suivantes :

- Banque de Montréal
- Banque Nationale du Canada
- C.I.B.C.
- Caisses populaires Desjardins
- Banque Royale

TAXES SCOLAIRES : ATTENTION !

Nous constatons que plusieurs citoyens font l'erreur de payer leurs taxes scolaires via le compte de la Municipalité. Veuillez prendre note que tout paiement effectué à l'ordre de la Municipalité de Saint-Hippolyte est appliqué sur vos taxes municipales. Il est donc important de payer votre compte de taxes scolaires à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour que votre paiement soit adéquatement traité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : RECHERCHE DE PERSONNEL ÉLECTORAL

Nous sommes à la recherche de candidat(e)s intéressé(e)s à travailler aux élections municipales du 3 novembre prochain. Les postes à combler sont les suivants : scrutateurs, secrétaires, préposés à l'accueil et vérificateurs. Aucune expérience particulière n'est requise et une séance de formation sera dispensée aux personnes retenues.

Nous vous prions de transmettre votre candidature à Madame Catherine Nadeau-Jobin, soit par téléphone, au 450-563-2505, poste 2253, ou par courriel à l'adresse suivante : nadeaujobin@saint-hippolyte.ca

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilles Beaugard

Finances & administration, Communications & Culture

450 563-2505 #2507
gbeaugard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux publics

450 563-2505 #2503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires, Loisirs

450 563-2505 #2502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique

450 563-2505 #2506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement

450 563-2505 #2505
proy@saint-hippolyte.ca

CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

MONTAGNE-ART SE RÉINVENTE !

7-8 septembre 2013

Grandeur nature, voilà la source d'inspiration qui donnera le ton à cette 28^e édition qui, par son contenu diversifié, saura en surprendre plus d'un !

L'expo Montagne-Art c'est...

- Goûter à la culture dans toute sa splendeur : art visuel, métiers d'art et art gourmand (nouveau 2013)
- Accéder à plus de 25 exposants (artistes et artisans) réunis sous un immense chapiteau au Centre de plein air Roger-Cabana
- S'approprier un événement, à la portée de tous, avec une programmation diversifiée dans une formule champêtre
- Dénicher des créations québécoises à prix abordables
- Faire la connaissance de gens passionnés comme Pascale Dupré (peintre), artiste invitée
- Partir à la découverte d'œuvres d'art qui ponctuent le Sentier Art-Nature



PROGRAMMATION

Samedi, 7 sept - 11h à 17h

- **13h à 15h** : Performance en direct - Pascale Dupré, artiste invitée
 - **14h à 15h** : Atelier créatif ouvert à tous
 - **15h à 15h20** : Performance de cirque - Productions 3.2.1. cirque
 - **16h à 17h** : Point de presse - Bruno Laroche, Maire
- Remise de prix honorifiques
Visite guidée du Sentier Art-Nature

Dimanche, 8 septembre - 11h à 17h

- **13h à 15h** : Performance en direct - Pascale Dupré, artiste invitée
- **14h à 15h** : Atelier créatif ouvert à tous
- **15h à 15h20** : Performance de cirque - Productions 3.2.1. cirque
- **16h à 16h30** : Visite guidée du Sentier Art-Nature

Commodités

- Service de navette gratuit !

Coin gourmet

- **Horaire** : 7-8 septembre 11h à 17h
- **Lieu** : Centre de plein air Roger-Cabana, 2060, chemin des Hauteurs
- **Info** : www.saint-hippolyte.ca

MONTAGNE
Art

JOURNÉE DE LA CULTURE

Dans le cadre des Journées de la culture, la Municipalité vous propose deux activités gratuites destinées à toute la famille le 28 septembre prochain.

- **Visite guidée du Sentier Art-Nature**
10h à 12h (Départ aux 30 minutes)
- **Conférence-voyage** : Vivre dans une cabane de bois pendant un an
14h00 - 15h30

Lieu : Centre de plein air Roger-Cabana, 2060, chemin des Hauteurs
Entrée libre

SENTIER ART-NATURE - 7 SEPT - 16H DÉVOILEMENT NOUVELLES ŒUVRES



Dans le cadre de l'événement culturel Montagne-Art, vous êtes conviés à découvrir les trésors que recèlent le Sentier Art-Nature où s'y cachent près de 12 œuvres d'art. Pour l'occasion, vous aurez la chance de rencontrer les sculpteurs à l'origine des toutes dernières acquisitions qui, dans le bois ou la pierre, ont façonné avec savoir-faire des créations grandioses. Ce projet novateur initie la préservation et le respect des ressources, en plus de contribuer à l'enrichissement du patrimoine naturel. Le Sentier Art-Nature est ouvert à l'année et saura plaire à la fois aux amateurs d'art et de plein air.

Dévoilement des œuvres 2013 : 7 septembre à 16h

Lieu : Centre de plein air Roger-Cabana 2060, chemin des Hauteurs

Entrée libre

CINÉMA À LA BELLE ÉTOILE LOISIRS AU CARRÉ



Projections de films en plein air :

- **13 août** : *Le réveil des Gardiens*

Vivez cette douce folie en famille ou entre amis. Présence de jeux gonflables et d'une cantine d'appoint où le popcorn est en vedette. Prévoyez chaises et couvertures pour votre confort !



Entrée libre

Lieu : Centre de plein air Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs

En cas de pluie : Centre éducatif et communautaire des Hauteurs
30, rue Bourget (CECH)

BIBLIOTHÈQUE

VENTE DE LIVRES :
MISSION ACCOMPLIE !

Au total, 366,45 \$ ont été amassés durant cette journée. Les fonds permettront l'achat de nouveaux livres. Remerciement aux employés des travaux publics ainsi qu'à la précieuse collaboration des bénévoles : Claire, Sylvie, Cynthia, Diane, Hélène, Mimi, Sandrine et Sébastien.

Heures d'ouverture :

Mardi 13h à 19h

Mercredi 9h à 19h

Judi 13h à 21h

Vendredi 13h à 21h

Samedi 9h à 14h

**LE CLUB DES AVENTURIERS
DU LIVRE**

Au total, c'est 150 enfants qui ont participé à cette belle aventure ! Le grand tirage aura lieu le 31 août.

Cet été, lire, c'est magique !

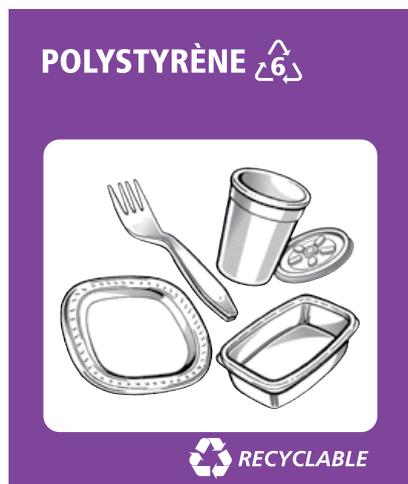


DÉMYSTIFIER LE PLASTIQUE NUMÉRO 6



Au centre de tri Tricentris, 6 des 7 catégories de plastique sont recyclées.

Bien que toutes les catégories de plastique soient en théorie recyclables, le plastique numéro 6 (polystyrène et styromousse) ne l'est pas : le manque de débouchés, la faible densité de la matière ainsi que les coûts de transport, de tri et de conditionnement sont au nombre des facteurs pouvant expliquer ce choix.



Bien que toutes les catégories de plastique soient recyclables, le plastique no 6 ne l'est pas.

Le plastique numéro 6 est abondamment utilisé, parce qu'il est léger, rigide et meilleur marché. Il occupe cependant beaucoup de place dans les sites d'enfouissement et prend une éternité à se dégrader. Il faut compter quelques centaines d'années avant que ce produit ne se décompose.

Voici quelques exemples de produits contenant ce type de plastique : verres à café, barquettes pour viandes et poissons, matériel d'isolation ou de protection, ustensiles, verres de bière, barquettes de champignons, petits contenants de lait et de crème individuels.

Il n'en tient qu'à nous de réduire notre consommation de plastique numéro 6 en adoptant des habitudes très simples :

- Se procurer un thermos, une bouteille réutilisable et une tasse réutilisable;
- Éviter les ustensiles et les fournitures en plastique à usage unique;
- Éviter les produits suremballés et les barquettes.

Pour plus d'information sur le sujet, consultez le www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

FOSSES SEPTIQUES : LES BIENFAITS DE LA VIDANGE SÉLECTIVE

Lors de la mise en place du programme de vidange des fosses septiques en 2009, la Municipalité de Saint-Hippolyte a exigé de l'entrepreneur retenu d'utiliser exclusivement des camions munis de la technologie JUGGLER MC pour procéder à la vidange des fosses septiques reliées à un élément épurateur. C'est ce que nous appelons la méthode de la vidange sélective.

Le camion de vidange sélective effectue la filtration des eaux pompées avant d'être remises dans la fosse septique. Sans utilisation de produits chimiques, les eaux contenues dans la fosse sont donc exemptes de toute particule solide à 99.98% et prêtes pour réactiver la flore bactérienne de l'installation sanitaire. Il est donc normal de retrouver une importante quantité d'eau dans la fosse une fois la vidange complétée. Les boues sont pompées et entreposées à l'intérieur d'un second compartiment du camion pour leur transport ultérieur vers un site de traitement autorisé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Cette méthode de vidange est avantageuse sur les plans environnemental et économique:

- elle évite le transport et le traitement inutile du volume d'eau contenu dans la fosse;
- elle assure un meilleur rendement de la fosse septique grâce au retour de la flore bactérienne ;
- elle réduit l'émission de gaz à effet de serre, puisqu'un plus grand nombre de fosses septiques peuvent être vidangées dans un même camion, en plus de réduire les coûts liés au transport des boues vers le site de traitement.

PRENEZ GARDE AUX ENVAHISSEURS !

Votre jardin contient-il des plantes exotiques envahissantes?

Ces plantes ne sont généralement pas originaires du Québec. Introduites accidentellement ou intentionnellement, elles s'adaptent à notre environnement et possèdent peu de prédateurs naturels. Elles peuvent ainsi envahir un milieu et nuire aux espèces indigènes. Elles entraînent une perte de biodiversité, une altération de l'habitat, une diminution de votre qualité de vie (pensez aux plantes aquatiques envahissantes...) et des pertes économiques liées à leur contrôle.

Quelques plantes exotiques envahissantes:



Châtaigne d'eau
Trapa natans



Myriophylle à épi
Myriophyllum spicatum



Hydrocaride grenouillette
Hydrocaris morsus-ranae



Roseau commun
Phragmites australis



Renouée japonaise
Fallopia japonica



Salicaire pourpre
Lythrum salicaria



Butome à ombelle
Butomus umbellatus



Alpiste roseau
Phalaris arundinacea

Que faire?

- Évitez d'acheter, de transplanter et de transporter ces espèces dans les jardins et les aquariums
- Éliminez ou contrôlez ces plantes. N'oubliez pas que certaines normes municipales s'appliquent pour les interventions dans la bande riveraine
- Évitez de composter ces plantes
- Choisissez et cultivez des espèces indigènes ou non envahissantes
- Vérifiez et nettoyez la machinerie après être intervenu dans un secteur infesté
- Si vous circulez sur et/ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer canots, bateaux, moteurs, remorques, véhicules tout terrain et matériel de pêche avant de changer de plan d'eau.